

Olivier Feller, député au Grand Conseil
Olivier Kernén, député au Grand Conseil



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **6 OCT. 2009**

Scanné le **07 OCT. 2009**

09_INST-292

Interpellation (articles 115ss LGC) relative au processus d'évaluation des sites pour l'accueil d'un nouveau musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA)

« Ce que je souhaite aujourd'hui, c'est penser l'ensemble du processus comme ouvert, participatif et transparent. »

Anne-Catherine Lyon, au sujet du processus d'évaluation des sites pour l'accueil du nouveau MCBA (La Liberté, 17.03.09)

Le Conseil d'Etat a révélé le mercredi 30 septembre 2009, à 17h15, dans le cadre d'une conférence de presse urgente annoncée à 16h00¹, qu'il avait décidé de faire construire un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) sur le site de la halle CFF à Lausanne.

Le groupe cantonal d'évaluation des sites (GCES) a terminé ses travaux le 30 septembre 2009, vers 13h00. Il a opté, dans l'ordre, pour le projet Musée-Cité (réaménagement de la Place de la Riponne) et le site de la halle CFF à Lausanne.

Compte tenu de l'attachement du Conseil d'Etat à une procédure d'évaluation « ouverte, participative et transparente »² à même de créer une forte adhésion de l'opinion publique au projet de construction d'un nouveau musée, nous nous permettons de soulever quelques questions.

1. Calendrier

1.1. Selon le calendrier de l'évaluation des sites fixé par le Conseil d'Etat³, le GCES était censé procéder, à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre 2009, à une annonce publique relative aux sites retenus à la suite de la première étape d'analyse. Par communiqué de presse du 9 septembre 2009, le GCES a dévoilé qu'il n'entendait pas communiquer sur la teneur de ses travaux à la fin de la première phase d'analyse.

Comment le Conseil d'Etat apprécie-t-il la décision du GCES de ne pas respecter la procédure fixée ? Est-ce que le Conseil d'Etat s'en est plaint au GCES ou l'a-t-il laissé faire ? Est-ce que le secret décidé par le GCES à l'issue de la première étape de ses travaux est compatible avec le principe de la transparence voulu par le Conseil d'Etat ?

1.2. Selon le calendrier de l'évaluation des sites fixé par le Conseil d'Etat, celui-ci aurait dû prendre sa décision quant au site choisi en octobre 2009. Le syndic d'Yverdon-les-Bains, M. Daniel von Siebenthal, estime que le Conseil d'Etat « n'a pas tenu compte du préavis du GCES et a pris une décision précipitée ».⁴

¹ La Liberté, 1^{er} octobre 2009, page 21

² Dossier de presse du Conseil d'Etat du 27 février 2009, page 3

³ www.musees-vd.ch/fr/musee-des-beaux-arts/futur-musee/calendrier

⁴ 24 heures, 1^{er} octobre 2009, page 3

Sachant que le préavis du GCES a été arrêté le 30 septembre vers 13h00 et que l'annonce publique du Conseil d'Etat relative au choix du futur site a eu lieu le même jour à 17h15, est-ce que le Conseil d'Etat a intégré dans son processus de réflexion l'analyse faite par le GCES ?

Quand le Conseil d'Etat a-t-il pris la décision de retenir le site de la halle des CFF à Lausanne ?

Pourquoi le Conseil d'Etat n'a-t-il pas attendu le mois d'octobre 2009 pour prendre sa décision, conformément au calendrier qu'il s'était fixé, à la lumière d'un examen complet des travaux du GCES ? Est-ce que la célérité du Conseil d'Etat est compatible avec le caractère participatif, ouvert et transparent du processus ?

1.3. La procédure de recherche d'un site pour l'accueil du nouveau MCBA, qui a fait l'objet d'une publication dans la FAO à la fin du mois de février 2009⁵, prévoit, au point 2.13, qu'à l'issue des travaux du GCES, une « exposition publique des 5 à 7 propositions retenues ainsi que des candidatures de la 1^{ère} phase sera organisée. » Cette procédure prévoit également que « le lieu, le calendrier et l'horaire d'ouverture seront communiqués aux participants du GCES et à la presse en temps opportun, parallèlement à la publication dans la FAO ».

Quand le Conseil d'Etat envisage-t-il d'organiser une exposition présentant les deux sites choisis par le GCES le 30 septembre 2009 ainsi que ceux qui ont été sélectionnés à l'issue de la première phase d'analyse ?

2. Résultats de l'analyse technique Albatros

Afin de « mettre les sites sur un pied d'égalité »⁶, le Conseil d'Etat a demandé au GCES de recourir à une méthode d'évaluation connue au sein de l'administration cantonale, dénommée Albatros. Cette méthode « offre un processus structuré, assure une validation minutieuse des besoins, analyse les enjeux des différentes variantes et évalue celles-ci, en partie au moyen d'une analyse multicritères ».⁷ Selon M. Paul-Arthur Treyvaud, municipal à Yverdon-les-Bains, « suivant la méthode Albatros, Yverdon était le premier choix du GCES. C'est un terrain immédiatement constructible qui ne présente aucun défaut ».⁸

Est-ce que le Conseil d'Etat confirme ou infirme les propos tenus dans la presse par M. Paul-Arthur Treyvaud ?

Est-ce que le Conseil d'Etat est prêt à publier les résultats de l'analyse technique Albatros, conformément au principe de la transparence ?

3. Réalisation du musée

⁵ Disponible sur www.musees-vd.ch/fr/musee-des-beaux-arts/futur-musee

⁶ Dossier de presse du Conseil d'Etat du 27 février 2009, page 7

⁷ Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 27 février 2009

⁸ La Liberté, 2 octobre 2009, page 20

3.1. Une des mesures phares du programme de législature du Conseil d'Etat consiste en l'obtention du crédit d'étude puis du crédit d'ouvrage pour la réalisation d'un nouveau MCBA⁹.

Le site pour l'accueil du nouveau MCBA ayant été choisi par le Conseil d'Etat, celui-ci peut-il confirmer que le crédit d'étude puis le crédit d'ouvrage pour la réalisation du musée pourront être soumis au Grand Conseil avant la fin de la législature, soit avant le 30 juin 2012 ?

3.2. La halle CFF devrait être graduellement désaffectée à partir de 2011¹⁰. En 2013, les CFF devraient avoir quitté définitivement le site¹¹. L'ouverture au public du nouveau musée pourrait avoir lieu au plus tôt en 2014¹². Il s'agirait du scénario le plus optimiste¹³.

Est-ce que le délai prévu pour l'ouverture au public du nouveau MCBA, de cinq ans au minimum, est compatible avec les attentes des collectionneurs privés susceptibles de mettre à disposition des œuvres de valeur ?

Est-ce que les craintes relatives à la « perte » d'œuvres d'exception en mains de collectionneurs privés en cas de retard pris dans la construction d'un nouveau musée, exprimées par le Conseil d'Etat lors de la campagne de votation portant sur l'implantation du musée sur le site de Bellerive, sont encore d'actualité ?¹⁴

3.3. Le Conseil d'Etat a annoncé que le projet de construction d'un nouveau musée sur le site de la halle CFF à Lausanne coûterait entre 70 et 80 millions.¹⁵

Le Conseil d'Etat, confirme-t-il que le projet de nouveau musée sur le site de la halle CFF à Lausanne coûtera entre 70 et 80 millions ? Quelle est la part de ce montant qui sera consacrée à l'acquisition du site ?

3.4. L'architecte Rodolphe Lüscher s'est récemment exprimé dans la presse au sujet du choix du Conseil d'Etat. Il a tenu les propos suivants¹⁶ :

« Il y aura des problèmes extraordinaires à résoudre, comme les questions d'accès. D'un côté il y a la gare, de l'autre il y a une ligne de bâtiments, côté avenue de Ruchonnet. Ce musée sera esseulé (...). Il n'y a pas de vraie place de la Gare : la place de la Gare, c'est une sorte de rond-point prolongé. (...) Je ne crois pas que ce sera bon marché. Ces halles sont trop légères pour abriter un musée. On devra donc garder deux ou trois façades emblématiques et complètement changer le reste. Il y aura des interventions extrêmement techniques pour résoudre les questions de risques d'incendies et d'accidents ».

⁹ Programme de législature 2007-2012, mesure 10, page 14

¹⁰ Le Temps, 1^{er} octobre 2009, page 29

¹¹ 24 heures, 5 octobre 2009, page 25

¹² Le Temps, 2 octobre 2009, page 8

¹³ 24 heures, 1^{er} octobre 2009, page 3

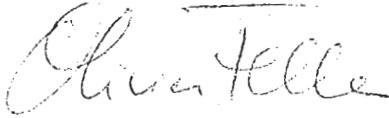
¹⁴ Par exemple, dans le magazine culturel en ligne Genève active (www.geneveactive.com) du 19 novembre 2008, la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a déclaré que la votation du 30 novembre 2008 était celle de la dernière chance, qu'il n'y avait pas d'alternative à Bellerive et que si le non l'emportait, des œuvres quitteraient le canton.

¹⁵ Le Temps, 2 octobre 2009, page 8

¹⁶ La Liberté, 3 octobre 2009, page 19

Le Conseil d'Etat, juge-t-il que les critiques financières, architecturales et techniques de M. Lüscher sont fondées ? A-t-il intégré les éléments en question dans le processus de réflexion qui a conduit à son choix ?

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.



Olivier Feller



Olivier Kern

Genolier / Yverdon-les-Bains, le 5 octobre 2009

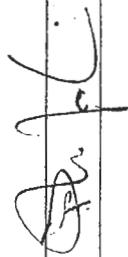
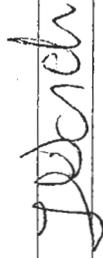
48 cosignataires
Les auteurs ne
souhaitent pas développer

(12)

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Flora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Bersth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

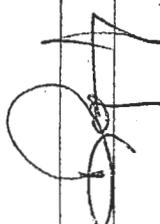
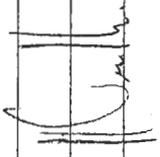
Guignard Pierre 	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel 	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy 	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques 	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc 
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel 	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette 	Zwahlen Pierre

(12)

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Flora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoister Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

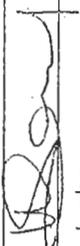
Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe	
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas	
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand	
Haurly Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline	
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine	
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth	
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger	
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne	
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe	
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie	
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude	
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra	
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc	
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie	
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques	
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip	
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis	
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie	
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre	
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric	
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique	
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent	
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine	
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert	
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Zwahlen Pierre	

8

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André <i>A. Chatelain</i>	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Fiora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis <i>R. Courdesse</i>	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Préux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Glardon Julien <i>Julien Glardon</i>
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

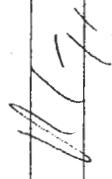
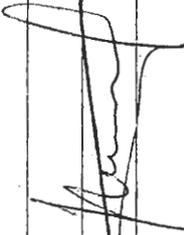
Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haurly Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele 	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne 
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis 
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie 
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre

16

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesia	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Flora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Bersth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoiser Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognoz Frédéric
Capt Gloria	Doливо Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas 
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger 
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude 
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale 	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe 	Randin Philippe 	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel 	Yersin Jean-Robert 
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Zwahlen Pierre